



Dossier de presse

Mercredi 9 décembre 2015

Comité Syndical du 9 décembre 2015

Syndicat Mixte des Transports en Commun de
l'agglomération toulousaine

Syndicat Mixte des Transports en Commun

Contacts Presse :

Michèle Guallar - 06 22 73 15 65 – michele.guallar@tisseo.fr

Alexandra Philippoff - 05 81 91 83 01 – alexandra.philippoff@tisseo.fr

Sommaire

- Le métro jusqu'à 3 heures le week-end : 1,6 millions de voyages sur un an
- Point d'étape sur le Téléphérique Urbain Sud
- Deux Linéo de plus sur les 10 lignes prévues
- Point d'étape des investissements sur le réseau
- La ville intelligente et la stratégie mobilités 2025 - 2030

Le métro jusqu'à 3 heures le week-end : 1,6 millions de voyages sur un an

En attirant jusqu'à 25 000 après minuit, l'ouverture du métro jusqu'à 3 heures du matin les vendredis et samedis connaît un véritable plébiscite de la part des usagers depuis son lancement il y a un an.

Le 7 novembre 2014, pour une première en France, le Syndicat Mixte des Transports en Commun Tisséo proposait aux noctambules de l'agglomération toulousaine la possibilité d'emprunter le métro jusqu'à 3 heures du matin les vendredis et samedis soirs.

Aujourd'hui un an après, la fréquentation observée démontre que ces nouveaux horaires apportent une véritable solution aux nombreux usagers venant en métro en ville pour des activités de loisirs et de restauration les soirs de week-end ainsi qu'aux travailleurs de nuit.

Rappel du dispositif

La ligne A et la ligne B fonctionnent avec un dernier départ des terminus à minuit du dimanche au jeudi, et à 3 heures les nuits des vendredis et samedis.

En pratique ces jours-là, les derniers passages dans les stations du centre-ville (St Cyprien, Esquirol, Capitole, Jean-Jaurès, Compans-Caffarelli, Jeanne d'Arc, François Verdier, Carmes, Palais de Justice) interviennent vers 3h15 ou 3h20 du matin.

Sur la dernière heure de service, la fréquence est d'environ 10 minutes.

Objectif de fréquentation atteint

Lors du lancement, un objectif de fréquentation avait été donné de 7 000 à 10 000 validations par nuit. Aujourd'hui, le nombre de validations par nuit (entre minuit et 3h 30 du matin) est de l'ordre de 10 000 à 13 000 en moyenne dont 60 % sur la ligne B et 40 % sur la ligne A. A titre de comparaison, avant la mise en place de ces nouveaux horaires, on enregistrait 5 000 à 8 000 validations par nuit (entre minuit et 1h 30 du matin).

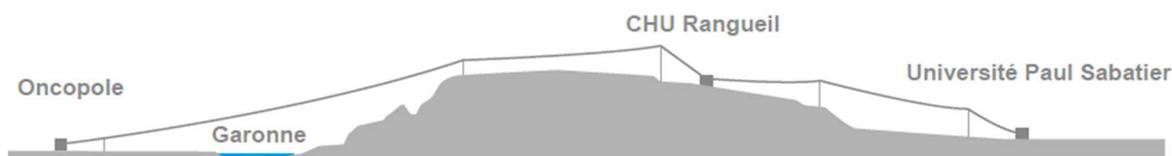
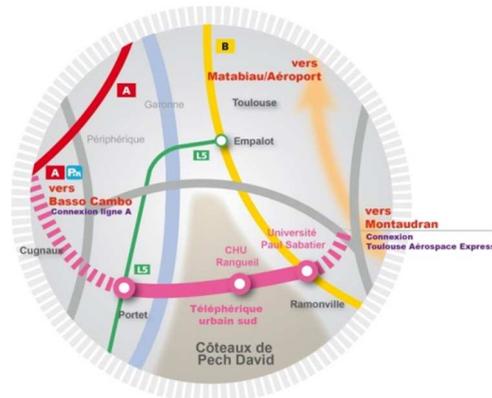
Un maximum de fréquentation en automne

Plus de 20 000 voyages par nuit sont comptabilisés les vendredis et samedis en automne, et même plus de 25 000 le samedi 31 octobre et 7 novembre 2015 (26 246 voyages).

Grâce à ces nouveaux horaires du métro, le réseau de transport de nuit est optimisé pour les usagers du week-end et devient surtout un gage de sécurité pour les festifs du vendredi et du samedi.

Point d'étape sur le Téléphérique Urbain Sud

Une concertation formalisée sur le projet de téléphérique urbain sud s'est déroulée du 2 au 20 novembre 2015, complétée par une réunion publique qui a eu lieu, salle de Barcelone, à Toulouse, le 3 décembre 2015.



Le bilan tiré de cette concertation est largement positif et confirme de manière générale l'adhésion du public à ce projet, avec plus précisément les points d'intérêt suivants :

- le souhait de voir rapidement le projet prolongé vers Basso Cambo et Montaudran,
- l'utilité d'améliorer la liaison Est-Ouest dans le sud de l'agglomération ainsi que l'alternative efficace qu'elle propose à la voiture particulière pour franchir la Garonne, y compris pour les déplacements en vélo,
- la gestion du stationnement à proximité des stations, notamment au niveau des deux extrémités (Oncopole, Université Paul Sabatier),
- la dimension « marketing territorial » pour la grande métropole toulousaine que suscite un tel projet.

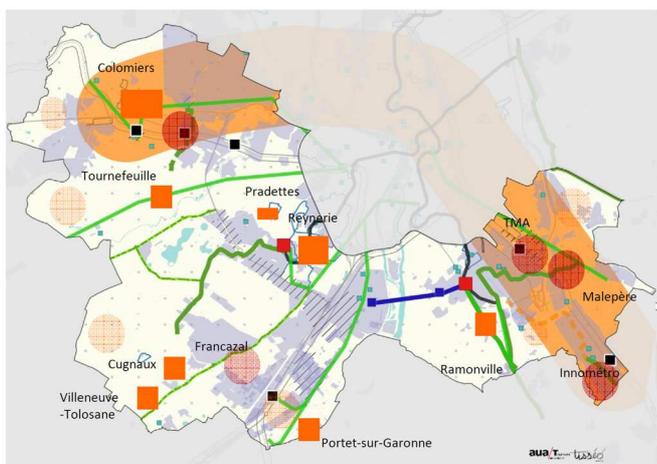
Il convient également de souligner les avis recueillis au sujet de l'implantation des stations.

Ces éléments seront intégrés dans la phase de conception du projet à venir et confirme la nécessité de poursuivre ce travail de concertation et d'échange avec les riverains et les établissements à desservir.

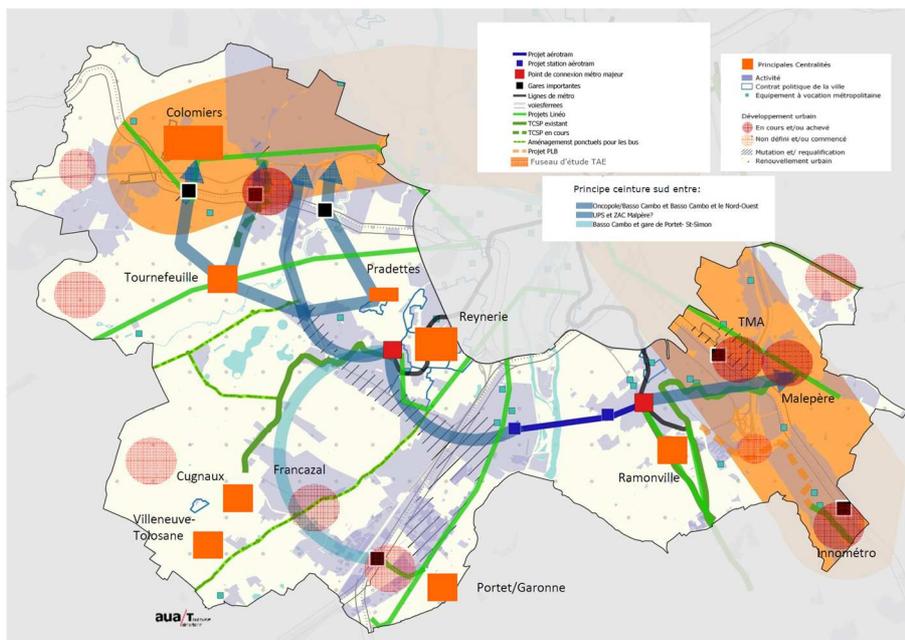
Ce bilan de concertation a été approuvé par le Comité Syndical du SMTC du 9 Décembre 2015 qui va maintenant s'attacher à finaliser la consultation à venir en janvier 2016.

Ceci permettra d'attribuer le marché de « conception réalisation maintenance » dans un an (période de négociation prévue cet été avec les groupements d'industriels candidats).

Horizon 2020



Horizon 2025-2030

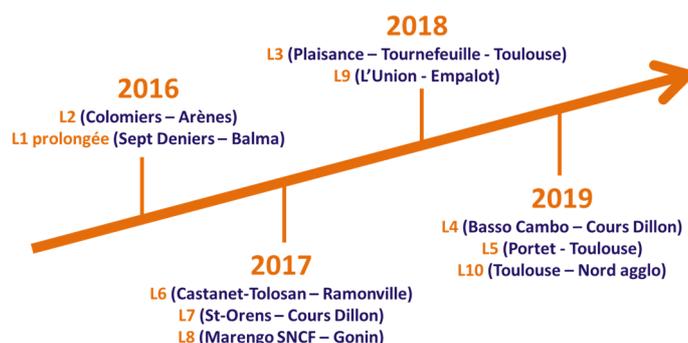


Deux Linéo de plus sur les 10 lignes prévues

Le Comité Syndical de juillet 2015 a approuvé le schéma directeur Linéo 2020, qui comprend la réalisation de 10 axes Linéo sur les 5 prochaines années.



A travers le réseau Linéo, l'objectif est de compléter la desserte assurée par le Métro et le Tram, pour constituer un réseau structurant métropolitain attractif et fiable. Ce réseau a vocation à desservir de façon performante l'habitat, les emplois, les équipements, tout en s'intégrant dans le tissu urbain. **Linéo** est ainsi le fruit d'un dosage entre aménagement, offre de service et intégration dans les espaces traversés.



L'approbation du programme d'opération de deux axes Linéo, mises en service en septembre 2017, est présentée au Comité Syndical du 9 décembre 2015 :

- **Linéo 6 « Castanet-Tolosan – Ramonville »** : 8 km de long entre Castanet-Tolosan, Auzeville-Tolosane et Ramonville métro, 1,1 million d'euros d'investissements, une fréquence de 7 minutes en heure de pointe prévue à l'ouverture, et un objectif de transporter 7 500 voyageurs par jour,
- **Linéo 8 « Marengo-SNCF – Gonin »** : 7 km de long entre le pôle Matabiau et le secteur de Montaudran, 2,6 millions d'euros d'investissements, une fréquence de 6 minutes en heure de pointe prévue à l'ouverture, et un objectif de transporter 11 à 12 000 voyageurs par jour.

Six axes Linéo sont désormais en phase d'études approfondies ou en travaux, sur les dix axes prévus d'ici 2020.

Deux Linéo sont en phase opérationnelle :

- **Linéo 1 « Sept Deniers – Balma »** (L16 actuelle) incluant des extensions Est et Ouest : les travaux auront lieu en 2016, dans les secteurs des Sept Deniers et Balma Aéroport. Les mises en service sont prévues fin 2016,
- **Linéo 2 « Colomiers – Toulouse »** est en cours de travaux pour une ouverture en septembre 2016.

Deux autres Linéo ont vu leur programme validé en 2015 et sont en cours d'études :

- **Linéo 3 « Plaisance – Tournefeuille – Toulouse »**, avec une mise en service prévue en septembre 2018.
- **Linéo 7 « St-Orens – Toulouse »**, avec une mise en service prévue en septembre 2017.

L'objectif est d'approuver durant l'année 2016 les quatre autres programmes d'opérations Linéo dont les mises en service sont prévues en 2018 et 2019 :

- **Linéo 4 « Basso Cambo – Cours Dillon »**,
- **Linéo 5 « Portet – Toulouse »**,
- **Linéo 9 « L'Union – Toulouse »**,
- **Linéo 10 « Toulouse – Nord agglomération »**.

Point d'étape des investissements sur le réseau

Depuis le début de l'année 2015, c'est en tout près de 115 M€ qui ont été investis sur le réseau Tisséo, tout en appliquant le « Small Business Act » approuvé et signé par le SMTC, la SMAT et la Régie Tisséo.

Traduisant l'ambition du projet Mobilités 2025-2030, les projets phares qui ont fait l'objet des principaux engagements financiers sont :

- **les travaux d'aménagements sur la ligne A** avec notamment les marchés de maîtrise d'œuvre attribués principalement à des bureaux d'études basés sur la Région Toulousaine et au marché système passé avec Siemens pour un montant de 65 M€,
- **les projets Linéo** avec l'acquisition de 25 bus hybrides à la société Heuliez, pour un montant de plus de 13 M€ (ces bus seront affectés à la Ligne Linéo 1), les projets Linéo 3 (entre Plaisance du Touch et le pôle multimodal des Arènes), et Linéo 7 entre Saint Orens et le Cours Dillon qui vont prochainement entrer dans une phase opérationnelle,

Le Comité Syndical du 9 décembre 2015 permet de valider un investissement total de l'ordre de 2,3 M€, alloués dans le cadre de marchés publics ou de conventions.

Parmi les marchés important attribués au cours de ce Comité Syndical, on peut citer :

- **la mission de maîtrise d'œuvre confiée à un groupement mené par le bureau d'études OTCE**, pour superviser les travaux à réaliser au niveau du Garage Atelier de Basso Cambo en lien avec les aménagements visant à augmenter la capacité de la Ligne A,
- **le marché attribué à la société SEIPRA** pour la fourniture et l'installation de panneaux d'information voyageurs dynamique qui seront embarqués dans les bus Linéo afin de diffuser une information en temps réel sur le trajet du bus et les prochains arrêts.

La ville intelligente et la stratégie mobilités 2025 - 2030

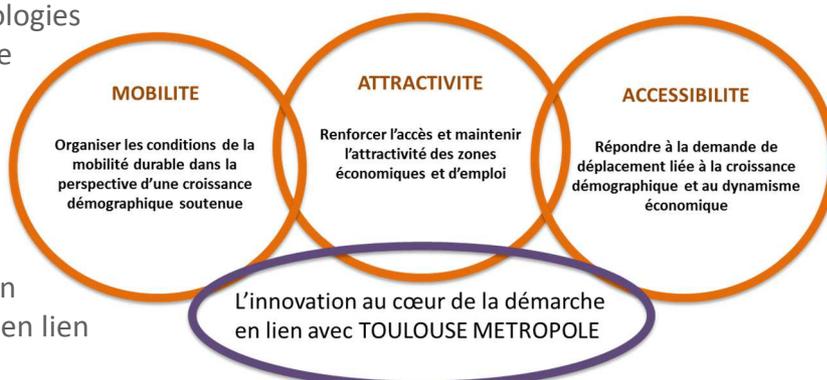
La stratégie Mobilités du SMTC Tisséo a pour objectif majeur d'améliorer l'attractivité de la grande agglomération toulousaine et le cadre de vie de ses habitants dans un contexte de forte dynamique démographique.

Elle s'appuie sur trois leviers principaux :

- **le report modal**, ou comment faire fonctionner ensemble le train, le métro, le tramway, le bus, la marche à pied, le vélo, la voiture partagée, ...
- **la cohérence urbanisme-transport**, ou comment développer la ville à proximité des transports en commun.
- **l'optimisation des réseaux**, ou comment mieux aménager les voiries et les stationnements.

Par ailleurs, le développement des technologies numériques et la démocratisation de l'utilisation des données permettent aujourd'hui aux métropoles de se lancer dans l'aventure des Smart Cities.

Aux trois leviers qui fondent le Projet Mobilités 2025-2030 il a été ajouté un quatrième, celui de la « ville intelligente », en lien avec Toulouse Métropole.



Ces récentes évolutions positionnent ainsi le SMTC Tisséo sur un accompagnement plus global des politiques de mobilités à travers le développement de nouveaux services aux usagers avec l'appui des outils numériques afin :

- **d'être au service de l'amélioration des « déplacements »**, pas forcément pour aller plus vite mais pour gagner du « temps de vie »,
- **d'être au service de la réduction de l'incertitude pour les usagers, mais aussi pour les entreprises** afin de gagner en attractivité au quotidien.

La 4G arrive dans le métro.

Annoncée en 2014, ce nouveau service devrait se concrétiser d'ici la fin 2017 et le métro toulousain devrait après celui de Paris, le deuxième métro « connecté » de France.

Les études récemment menées par le SMTC, en partenariat avec les services de Toulouse Métropole et les 4 opérateurs télécom français ont conclu sur la faisabilité technique du projet.

Orange qui a été entre temps désigné par les opérateurs télécom : référent / porteur du projet, est actuellement en train de finaliser les études techniques qui devraient se concrétiser début 2016 par une formalisation contractuelle qui fixera les modalités de partenariat entre les collectivités et les opérateurs.



Les installations et l'équipement des stations et du tunnel devraient démarrer d'ici la fin de l'année 2016.

La création d'un PASS Ecomobilité en partenariat avec le service d'autopartage CITIZ.

Ce PASS Ecomobilité permettra d'utiliser :

- le réseau métro / tramway / bus de Tisséo.
- le service d'autopartage Citiz.
- les parcs vélos sécurisés Tisséo.
- le service de covoiturage Tisséo pour les déplacements domicile - travail.

Le support sera la carte Pastel Tisséo, ce qui permettra en outre de pouvoir charger également un abonnement à VéloToulouse.

Le PASS Ecomobilité sera commercialisé à partir de février 2016. Il s'agira d'un abonnement annuel avec prélèvement mensuel d'un montant de 50 euros. Pour les salariés qui bénéficient d'une prise en charge de la part de leurs employeurs des frais de déplacements, le PASS ECOMOBILITE leur donnera donc la possibilité, pour un coût de 25 euros d'abonnement par mois (hors frais d'adhésion à Citiz et hors frais d'essence), d'utiliser en intermodalité plusieurs modes de déplacements.

La création de ce PASS Ecomobilité s'inscrit dans une politique plus globale de soutien au service d'autopartage CITIZ :

- achat de nouvelles parts sociales, positionnant le SMTC comme principale collectivité locale membre de CITIZ,
- déploiement à venir de totems signalétiques sur les 21 stations CITIZ (en dehors de la station implantée dans le parking Capitole),
- campagne de communication à venir sur l'intermodalité Tisséo/Citiz.

La consolidation de la carte Multiservices.

Le SMTC et Toulouse Métropole ont initié, dès 2013, l'utilisation des nouvelles technologies sans contact par la création de la carte Multiservices. Ce dispositif, qui s'inscrit dans le souhait de promouvoir la « Ville Intelligente » de demain, a pour but de faciliter la vie des usagers en leur évitant de gérer plusieurs cartes.



Grâce à ce support, les habitants domiciliés sur l'une des 37 communes de Toulouse Métropole ont la possibilité de charger sur cette carte des accès aux différents services du territoire (les piscines, les patinoires et les lieux culturels) ainsi que des titres ou des abonnements TISSEO. La carte Multiservices peut avoir comme support la carte MonToulouse ou la carte Pastel.

Ce partenariat, qui s'inscrit dans les objectifs futurs de développement de la métropole toulousaine, a été renouvelé jusqu'à fin 2017. La carte MonToulouse a récemment obtenu un prix international dans le cadre des « Smart Mobility City Awards » organisés à Hong Kong le 24 novembre dernier.

Un abonnement commun TER / Tisséo pour faciliter l'usage des modes de transports : PASTEL+.

Afin de faciliter les déplacements des habitants de la grande agglomération toulousaine, la Région Midi-Pyrénées, le Département de la Haute-Garonne et le SMTC ont mis en œuvre une nouvelle tarification commune.

Depuis le 1^{er} décembre 2015, les usagers ont la possibilité de charger sur leur Carte Pastel un abonnement mensuel tout public zonal appelé « Pastel + ». Le prix de cet abonnement est de 70€ par mois, il permet de voyager sur les réseaux TER et Tisséo à l'intérieur des 101 communes regroupées notamment au sein des intercommunalités de Toulouse Métropole, du Sicoval et du Muretain, à partir des 27 gares et haltes ferroviaires et des stations métro/tram ou arrêts de bus du réseau urbain Tisséo.

L'achat de ce titre permet à l'utilisateur de faire une économie moyenne de 21% sur le prix total des abonnements mensuels tout public TER et Tisséo.



Deux nouveaux parcs à vélo Tisséo à contrôle d'accès.

Le SMTC poursuit le développement des parcs vélos à contrôle d'accès dans les principaux pôles d'échanges multimodaux du réseau structurant Tisséo. En effet, dans un objectif de report modal et afin d'inciter à la pratique du vélo, 2 nouveaux parcs vélos seront mis en service en 2016.

Un parc vélos sera implanté à la station de métro UPS. Il disposera de 30 arceaux et aura une capacité de 60 places.

Un parc vélos sera implanté à la station de métro Borderouge et aura une capacité de 100 places. Il sera aménagé à double étage avec 25 arceaux par étage.

Ces parcs vélos à contrôle d'accès sont accessibles avec un abonnement gratuit à télécharger sur la carte Pastel.



Les travaux sont programmés début 2016 et leur ouverture pour septembre 2016.